



ARRETE DE COMPTE COURANT
DECOMPTE DES INTERETS, FRAIS ET COMMISSIONS

Facture N° ACC60147721.15

Période du 01.10.2014 au 31.12.2014 - Arrêté en EUR du 02.01.2015 - N° 60

2449/1/



00776 20821
G4 DP96223 0222

Titulaire du compte			
SARL KHEPRI			
Domiciliation			
BRY SUR MARNE (00776)			
Références bancaires nationales			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	07650	0000070641F	47
Monnaie de tenue de compte			
EUR			
N.I.I. TVA client :			
LCL N.I.I. TVA : FR 92954509741			

SARL KHEPRI

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Adresse fiscale :

SARL KHEPRI

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour vous fournir tous renseignements sur ce document.

DETAIL DU DECOMPTE

	DEBIT	CREDIT
Intérêts débiteurs	0,07	
Commission de mouvement	10,00	
Commission de tenue de compte	50,00	
*TOTAL DECOMPTE	60,07	
MONTANT NET	60,07	
EN EUR		
T.E.G. (TAUX EFFECTIF GLOBAL) : 13,0357 %		

* Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française

Ce montant sera inscrit au débit de votre compte 070641F tenu à l'agence 07650, valeur 01.01.2015.



ARRETE DE COMPTE COURANT BASES DE CALCUL

Période du 01.10.2014 au 31.12.2014 - Arrêté en EUR du 02.01.2015 - N° 60

SARL KHEPRI

Agence : 07650 Compte : 0000070641F

* Montant forfaitaire

INTERETS CREDITEURS FICTIFS

BASE : 360

PERIODES	NOMBRES CREDITEURS	TAUX D'INTERET (en % l'an)		MONTANTS
		INDEX	TAUX	
du 01.10.2014 au 31.10.2014	11 015		1,00000	0,31
du 01.11.2014 au 30.11.2014	20 408		1,00000	0,57
du 01.12.2014 au 31.12.2014	82 785		1,00000	2,30
TOTAL DES INTERETS CREDITEURS FICTIFS SUR LA PERIODE (1)				3,18
RAPPEL DES INTERETS DEBITEURS SUR LA PERIODE (2)				0,07
BALANCE DES INTERETS (1) - (2)				3,11

APPEL DE COTISATIONS
1^{er} TRIMESTRE 2015

HARMONIE MUTUELLE
Centre de gestion RO
CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15

MME REVELLAT EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Votre contact

TEL : 01 44 84 16 11

VOS REFERENCES

N° Sécurité Sociale : 2 61 02 38 185 115

Rappeler ce numéro de Sécurité Sociale
pour toute correspondance.

Page 1/1

Paris, le 10 Janvier 2015

ADRESSE DE L'ASSURE

MME REVELLAT EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Madame,

Je vous invite à trouver ci-dessous le montant de l'échéance
trimestrielle de vos cotisations maladie obligatoires qui seront prélevées le
05/02/2015 sur le compte suivant :

Code ETABLISSEMENT BANCAIRE : 30002

Code GUICHET : 07650

N° Compte BANCAIRE : 0000070641F

Afin d'éviter tout incident de paiement, veuillez à assurer
l'approvisionnement suffisant de votre compte.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre
contact avec nos services.

Le responsable du centre de gestion



CLAIRE ROUSSEL

MONTANT DE L'ECHEANCE

MONTANT PRELEVE

136,00 €



CIPAV

Votre caisse
de retraite

Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse

MME Evelyne REVELLAT
129 boulevard PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

SERVICE COTISATIONS

Votre référence :

CI20078103499355

Paris, le 19 décembre 2014

Objet : Échéancier

Madame,

Vous avez demandé le prélèvement de vos cotisations 2015 sur votre compte.

Le montant de chaque échéance a été calculé sur 1/10 ème de vos cotisations de l'année 2014.

Il sera donc prélevé:

10 janvier.....	117,15 €
10 février.....	117,15 €
10 mars.....	117,15 €
10 avril.....	117,15 €
10 mai.....	117,15 €
10 juin.....	117,15 €
10 juillet.....	117,15 €
10 août.....	117,15 €
10 septembre....	117,15 €
10 octobre.....	117,15 €

Si vos cotisations 2015 sont inférieures à celles de l'année 2014, le prélèvement cessera à partir du mois suivant l'apurement de votre compte.

Si au contraire vos cotisations augmentent, une régularisation sera effectuée en novembre et décembre par deux prélèvements égaux dont le montant sera communiqué au mois d'octobre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Dominique PULCINI
Responsable opérationnel

Assuré : MME REVELLAT EVELYNE
N° INSEE : 2 61 02 38 185 115

95362 / 238 ☐



Pour tout contact : 0 980 980 049

MME REVELLAT EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Madame,

Vous trouverez ci-dessous le détail des versements vous concernant pour la période du 14/02/2012 au 02/01/2015.

REMBOURSEMENTS EFFECTUES DANS LE CADRE DU TIERS PAYANT

Dates	Nature Prestations	Montant payé	Base	Sécurité Sociale Taux	Montant	Votre Mutuelle
Pour EVELYNE né(e) le 15/02/1961 - N'a pas de médecin traitant						
PRATICIEN : PHARM ROBY& MILLOT						
18/11/2014	Pharmacie à 65% (PH7)	10,16 €	10,16 €	65	6,60 €	
	Franchise à récupérer sur un prochain paiement		1,00 €			
	Pharmacie à 65% (PH7)	3,23 €	3,23 €	65	2,10 €	
	Franchise à récupérer sur un prochain paiement		0,50 €			

Décompte n° 10677 réglé le 20/11/2014 pour 8,70 € à SAN SNC PHARMACIE DE BRY

Vous pouvez utiliser ces vignettes afin de nous permettre de mieux vous identifier lors de vos envois.

Nom : MME REVELLAT EVELYNE N° INSEE : 2 61 02 38 185 115	Nom : MME REVELLAT EVELYNE N° INSEE : 2 61 02 38 185 115	Nom : MME REVELLAT EVELYNE N° INSEE : 2 61 02 38 185 115
---	---	---



**Vous souhaitez nous contacter
ou gérer votre compte :**

@ www.bouyguestelecom.fr rubrique "Pro".

Depuis votre mobile : 618 (appel gratuit et mise en relation avec un Conseiller de Clientèle décomptée du forfait).

Depuis un téléphone fixe : 10 68 (prix d'un appel local).

Par courrier : Bouygues Telecom
Service Clients Pro - 60436 Noailles Cedex.



002963

KHEPRI
MADAME EVELYNE REVELLAT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Bonjour, voici votre facture du 6 janvier 2015 :

Votre facture :	Votre numéro de téléphone :	Votre numéro de compte client :
N°: 11009383010115	06 60 47 71 64	1.3097960

Vos abonnements, Forfaits et options

€ HT	€ TTC(*)
29,99	35,99

Vos consommations téléphoniques (du 06/12 au 05/01)

€ HT	€ TTC(*)
1,50	1,80

Montant de cette facture

37,79

TVA 20,00 % payée sur les débits

6,30

Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %

31,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que tout complément sur justification.

**Vous serez prélevé le 21/01/2015 d'un montant total de 37,79€ sur votre compte n° BIC :
xxxxxxxxxxxxx IBAN : xxxxxxxxxxxxxxxx0000070641Fxx avec comme référence Unique de
Mandat (RUM) : ++5QEIE
L'ICS est FR35ZZZ418323**

Le montant prélevé tient compte du solde créditeur éventuel avant cette facture et du montant total facturé.

Toutes les lignes de votre Société bénéficient du contrat pro.

La date de remise à zéro de votre forfait aura lieu le 5 février 2015 à 23h59.

Vos bénéfices

- Vous bénéficiez du contrat Pro



Actual Expertise & Conseil

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris-Ile-de-France

KHEPRI DEVELOPPEMENT SARL
Mme E REVELLAT
129 Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

FACTURE N° 150178 DU 31/01/2015

N° Client A046

HONORAIRES

Budget 2015 :

Pour mise à jour comptabilité

Déclarations fiscales

Etablissement des comptes annuels au 31/12/2015

(hors secrétariat juridique)

Sur la base du temps passé en 2012 2280.00 € hors taxes

soit sur 12 mois par mois

190.00

Montant hors taxes 190.00

TVA à 20.00 % 38.00

Montant TTC 228.00 €

La TVA est payée sur les encaissements et ne peut être récupérée qu'après paiement de la facture. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1% par mois de retard ainsi que les frais de recouvrement d'un minimum de 40 € prévus à l'article L 441.6 du Code de Commerce.

Règlement par prélèvement SEPA le 20/02/2015.

Code RUM : ++HON046

N° ICS : FR90ZZZ456424

Nous vous prions de croire en nos dévouées salutations.